



Action de formation : 03022606118

IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT
Monsieur Elias KADOUS
ZI ECOLOLIS 49 AVENUE JOSE NOBRE
13500 MARTIGUES

Saint-etienne, le 11 juin 2026

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation à notre prochain stage de formation :

CACES R484 catégorie 1

sous la référence 03022606118

qui se déroulera aux dates et horaires suivants :

- ⇒ Dates **du 11/06/2026 au 12/06/2026**
- ⇒ Lieu de formation **IDEAL PREVENTION SECURITE SAINT ETIENNE
45, rue de la Chataignière, 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 32 94 36**
- ⇒ Début de la formation **jeudi 11 juin 2026 à 08:00 précises
(horaires de l'action de formation joints)
Sous réserve de modifications en fonction des impératifs de
planning.**
- ⇒ Modalité de formation **Présentiel**

Remarques :

Nous vous demandons, lors des formations pratiques, de vous munir des **Equipements de Protection Individuelle** (se reporter sur le document joint pour la liste des EPI nécessaires).

APPORTER UNE PHOTO D IDENTITE RECENTE - OBLIGATOIRE

Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter avec votre numéro de sécurité sociale, indispensable à la mise en oeuvre du Passeport Prévention.

Document obligatoire

- ⇒ **Pièce d'identité** (CNI, permis de conduire, passeport, carte de séjour) à présenter lors des journées de tests.
- ⇒ Votre espace apprenant **Code d'accès : e5hf2gn3**



Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur,

HAMIDOU Liés

IDEAL PREVENTION SECURITE

45 Rue de la Chataignière

42100 Saint Etienne

Tél 04 77 32 94 36 Fax 04 77 32 92 65

SIRET 437 610 249 00025



Numéro de l'action
Action de formation

03022606118
CACES R484 catégorie 1 CACES R484 catégorie 1

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
01 juin	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin
8 juin	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
			08:00 - 12:00	08:00 - 12:00	
			13:00 - 16:00	13:00 - 16:00	
15 juin	16 juin	17 juin	18 juin	19 juin	20 juin
22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin	27 juin
29 juin	30 juin	1 juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet
6 juillet	7 juillet	8 juillet	9 juillet	10 juillet	11 juillet

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

*Dans le cadre de l'action de formation que vous allez suivre, nous vous demandons, lors des formations pratiques, de vous munir des **Equipements de Protection Individuelle** qui vous sont éventuellement fournis par votre entreprise. Notre personnel prendra soin de contrôler la validité de ces équipements, ainsi que les éléments périodiques obligatoires (VGP, date de fabrication, date de mise en service, date de validité)*

Liste des EPI en fonction des actions de formation :

- X** CACES® R482 - Caces Engins de chantier : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X** CACES® R483 - Caces Grues mobiles : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X** CACES® R484 - Caces Ponts roulants et portiques : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X** CACES® R485 - Caces Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant et gants
- X** CACES® R486 - Caces Plate-formes élévatrices mobiles de personnel : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque avec jugulaire, gants et EPI contre les chutes de hauteur (harnais, longe avec la documentation VGP à jour)
- X** CACES® R487 - Caces Grues à tour : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X** CACES® R489 - Caces Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant et gants
- X** CACES® R490 - Caces Grues de chargement : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants
- X** PASI : Chaussures de sécurité, vêtements rétro-réfléchissant, casque de chantier et gants

Pour toutes les actions de formation : port d'une tenue de travail adaptée (short interdit)